



COMMISSION DES VELODROMES ROMANDS

Michel VAUCHER, Président
Av. Recordon 16
1004 LAUSANNE / SWITZERLAND

ENTRAÎNEMENT SAISON 2020

Nous précisons que lors des entraînements pour les pistards, le jeudi soir au vélodrome du CMC à Aigle, **sont admis uniquement** :

Les coureurs munis d'une licence de Swiss Cycling et qui participent aux réunions (courses) en fonction du calendrier, de la Commission des Vélodromes Romands.

La priorité sera donnée aux catégories

Ecoliers (uniquement U15), Cadets, Juniors, Féminines B et Cadre Romand Piste. Pour les **coureurs Elites**, faisant partie du Cadre National, ils peuvent venir aux entraînements, en se pliant aux directives des entraîneurs.

Nous demandons aux coureurs qui suivent nos entraînements du jeudi à Aigle, de participer au minimum à 6 courses durant la saison. C'est à dire :

6 réunions (courses) à Aigle

Du fait que nos entraînements sont spécifiques aux courses sur piste, nous regrettons de ne pas pouvoir accorder de temps aux coureurs venant pour d'autres disciplines.

La Commission des Vélodromes Romands qui loue la piste Fr. 10'000.- par saison, est de ce fait, est en droit de sélectionner les utilisateurs.

Pour les autres coureurs, ils peuvent, moyennant une carte prise au CMC, venir rouler le lundi et le mercredi soir.

Pour la participation aux entraînements du jeudi à Aigle.

Chaque coureur doit s'acquitter d'un abonnement de Fr. 100.- par saison, pour les entraînements de la Commission des Vélodromes Romands.

La Secrétaire

Doris Turin

Le Président

Michel Vaucher

☎ + Fax : 41 (0) 21 / 624 24 88 - Mobile : 41 (0) 79 / 451 27 66
E-mail : vaucher.michel@bluewin.ch